



# Checklist pour les investisseurs

## QUESTIONS CLÉS POUR UNE TRANSITION JUSTE

Ces questions peuvent être posées aux entreprises investies ou aux intermédiaires, tels que les gestionnaires d'actifs.

- ➔ (Pour les producteurs d'énergie) **L'entreprise s'est-elle engagée à abandonner la production de combustibles fossiles et à constituer un portefeuille composé principalement de sources d'énergie renouvelable ? Quel est le calendrier de la transition ?**
- ➔ (Pour tous les types d'entreprises) **L'entreprise a-t-elle élaboré et adopté un objectif d'émissions fondé sur la science et aligné sur l'Accord de Paris, accompagné d'un plan de transition ?**
- ➔ **L'entreprise a-t-elle un engagement public clair en faveur des droits de l'homme et au travail ?**
  - ➔ Tenant compte des principaux risques associés au développement des projets d'énergie renouvelable (droits fonciers, droits des peuples autochtones, y compris le CLPE, approvisionnement de/ou opérations dans des ZCHR)
  - ➔ Incluant des politiques visant à soutenir le travail décent et un emploi de qualité dans la transition énergétique
  - ➔ Incluant une politique de tolérance zéro pour les représailles contre les défenseurs des droits de l'homme, y compris par le biais de procès-baillons
- ➔ **L'entreprise a-t-elle une politique d'engagement avec les détenteurs de droits, y compris ceux potentiellement ou directement affectés par ses activités ?**
  - ➔ L'entreprise communique-t-elle sur ses processus de mise en place de modèles de partage des bénéfices, de coparticipation et d'actionnariat local avec les communautés locales ?
  - ➔ L'entreprise dispose-t-elle d'une politique visant à identifier les détenteurs de droits d'occupation légitimes lors de l'acquisition, de la location ou d'autres dispositions pour l'utilisation de terres pour ses propres opérations ?
  - ➔ L'approche de l'entreprise en matière d'engagement des communautés et des détenteurs de droits est-elle basée sur un dialogue régulier, sûr et réciproque et formalisée dans une politique d'engagement claire et publique ?
  - ➔ L'entreprise a-t-elle mis en place un processus de diligence raisonnable pour identifier, comprendre et respecter les structures de gouvernance traditionnelles et formelles des peuples autochtones dans le cadre de ses projets ?

- ➔ **L'entreprise s'engage-t-elle clairement à remédier aux incidences négatives qu'elle a provoquées ou auxquelles elle a contribué, et à exercer son influence lorsqu'elle y est liée ?**
- ➔ **Le Conseil d'administration de l'entreprise a-t-il la responsabilité claire de veiller à ce que les droits de l'homme soient pleinement intégrés dans la stratégie de l'entreprise et dans tous les départements concernés ?**
  - ➔ Quel comité du Conseil d'administration, le cas échéant, est-il officiellement chargé de superviser les questions relatives aux droits de l'homme ?
- ➔ **L'entreprise a-t-elle conçu et mis en œuvre de manière efficace une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement ?**
  - ➔ L'entreprise identifie-t-elle de manière proactive les risques et les incidences liés aux droits de l'homme, du travail et de l'environnement, les évalue-t-elle et intègre-t-elle des mesures de prévention et d'atténuation dans ses propres opérations et dans sa chaîne d'approvisionnement ? Rend-elle publiquement compte de ses efforts en matière de diligence raisonnable ?
  - ➔ L'entreprise dispose-t-elle d'une politique d'approvisionnement responsable et d'un plan de surveillance de la chaîne d'approvisionnement ? S'efforce-t-elle d'identifier les liens potentiels avec les risques identifiés en matière de droits de l'homme, tels que le travail forcé ou les atteintes aux populations autochtones, dans sa chaîne d'approvisionnement ?
  - ➔ L'entreprise exerce-t-elle une diligence raisonnable renforcée en matière de droits de l'homme dans les ZCHR (le cas échéant) ?
- ➔ **L'entreprise a-t-elle mis en place des mécanismes de recours efficaces et s'assure-t-elle que les détenteurs de droits concernés y ont accès ?**

**Lire le guide complet :**  
**[Investir dans les énergies renouvelables pour une transition juste](#)**

